

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05.06.03 Convocation du 28.05.03

Compte rendu affiché 10 juin 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Présents :** M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER, Maires-Adjoints,

**Objet : Election Nouveau Délégué  
Syndicat du Lycée Val de Saône**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZULI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. MACHURAT, BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

**Absents représentés :** M. MEYER par M. POINT - Mme BERRA par M. FAURE - Mme DURAND par Mlle VEYRIER - M. CHRETIN par M. GONDELAUD

**Absents excusés :** M. FERNANDES, Mlle MILLET.

Monsieur le Maire rappelle que la ville de Neuville sur Saône dispose de trois représentants titulaires et de trois représentants suppléants au Comité du syndicat chargé de la construction du gymnase qui doit être réalisé aux abords du lycée Neuville val de Saône.

Il explique que le Conseil Municipal est invité à désigner un nouveau représentant et un nouveau suppléant par suite de la répartition des fonctions au sein du comité.

Il propose **Michel AUROY** pour le poste de titulaire, **Jacques MEYER** pour celui de suppléant, et précise qu'il s'agit d'une inversion des fonctions par rapport à la situation existante. **Michel AUROY** suit le dossier du lycée et de son gymnase depuis le début en sa qualité d'adjoint chargé des grands projets.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la nécessité de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité du Syndicat pour le Lycée,
- Décide de modifier la liste des délégués du Conseil Municipal au sein du *Comité du Syndicat pour le Lycée* et rapporte en conséquence la désignation de *Jacques MEYER* comme titulaire et *Michel AUROY* comme suppléant,
- Procède à une nouvelle élection au scrutin secret,
- Constate le résultat suivant :

Votants : 27  
Michel AUROY (Titulaire) : 27  
Jacques MEYER (Suppléant) : 27

- Déclare en conséquence **Michel AUROY**, Titulaire, et **Jacques MEYER**, Suppléant, pour siéger au sein du Comité du Syndicat chargé de la construction du Gymnase du Lycée.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 5 Juin 2003

LE MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte tenu - de la transmission en Préfecture le 1<sup>er</sup> septembre 2003

- de la publication le 2 septembre 2003

- Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, le 1<sup>er</sup> septembre 2003